

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête Formation Employeur – annuelle (EFE-a)

Type d'opportunité : reconduction d'enquête existante

Périodicité : annuelle

Demandeur : Cereq, Dares.

Lors de sa réunion du 20 mai 2025, la commission Emploi, qualifications et revenus du travail a examiné le projet d'enquête sur **l'Enquête Formation Employeur – annuelle (EFE-a)** menée auprès de l'ensemble des employeurs privés, entreprises comme association (y compris les secteurs de l'agriculture, ainsi que de l'enseignement et de la santé du secteur privé).

Objectifs :

L'objectif de l'enquête EFE est de fournir des indicateurs annuels sur l'effort de formation des entreprises et sur les liens entre pratiques formatives des entreprises et l'offre de services des Opco (opérateurs de compétences agréés par l'État pour financer l'apprentissage et accompagner les entreprises dans la définition de leurs besoins en formation). Cette enquête est devenue la principale source d'indicateurs sur cette thématique dans le champ des entreprises et complète les dispositifs existants concernant la formation du point de vue des bénéficiaires (enquête FLV et enquête emploi en continu).

Contexte :

L'enquête EFE-a de 2024 s'est enrichie de différents modules annuels, complétant le questionnaire de base. En 2024, il s'agissait d'aborder des projets de formation dans le cadre du CPF & Gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels. Les années précédentes, les modules ont traité des liens entre formation et recrutements, de la relation avec les organismes de formation ou encore de l'alternance. Le mode de collecte a également évolué pour arriver aujourd'hui à une collecte est réalisée en monomode par internet (avec l'envoi d'une lettre-avis couplée à un mail avis suivi de mails de relance).

Les principaux thèmes abordés :

- données structurelles de l'entreprise
- modalités de formation
- données quantitatives sur la formation
- données financières
- liens entre pratiques formatives de l'entreprise et l'offre de service de son Opco.

Le questionnaire est complété par un module annuel sur une thématique d'actualité, hors édition correspondant à l'année de collecte CVTS (Volet français de l'enquête européenne Continuing Vocational Training Survey) sauf en cas de nécessité liée à l'actualité.

Champ, méthode et diffusion:

- La taille de l'échantillon est d'environ 33000 entreprises pour 23 000 répondants.
 - La méthode est basée sur une collecte en ligne de questionnaires remplis par les entreprises, allégés des réponses sur leur politique de formation, émises l'année précédente.
 - Le champ géographique est celui des entreprises de France métropolitaine et des DOM.
 - La diffusion sera assurée en coordination par le Céreq, la Dares et France Compétences.
- La première publication aura lieu au plus tard dans l'annexe au projet de la loi de finance portant sur la formation professionnelle à l'automne 2026 pour l'édition EFE 2025.
- Les utilisateurs sont les-partenaires institutionnels en lien avec la formation professionnelle continue (Ministère du Travail, DGEFP, Dares, France Compétences, Céreq), les partenaires sociaux, les organisations professionnelles de branche, les Opco (opérateurs de compétences agréés par l'État pour financer l'apprentissage et accompagner les entreprises dans la définition de leurs besoins en formation) et enfin les universités et les chercheurs (un groupe d'exploitation regroupant une quarantaine de chercheurs a été lancé en 2024 afin d'exploiter les premières éditions du panel EF).

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour quatre années à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité, soit les années de collectes 2026 à 2030.